

L'écho

Juillet 2022

de Puybegon

FERMETURE ANNUELLE :

La mairie sera fermée du 04 Août au 29 Août. En cas d'urgence durant cette période, veuillez consulter le répondeur de la mairie.



Bonjour à toutes et à tous,

Nous avons retrouvés une vie normale pour la fête du village qui s'est déroulée le 21 et 22 mai. Grâce aux associations et bénévoles nos concitoyens ont pu se retrouver. La cérémonie du souvenir au monument aux morts, le marché de producteurs et les plateaux repas ont pu reprendre leur place.

Le 21 juin, la MJC de Graulhet est venue animer la fête de la musique autour d'une auberge espagnole pour un joli moment de partage et de convivialité.

Le mois de juillet sera marqué par le grand retour de la fête dans le pré de Larmès, une institution attendue après deux ans d'interruption par la COVID.

Je profite de ce moment pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants de la commune.

Une vague de chaleur nous a amené à être vigilants auprès des personnes vulnérables, seules ou isolées. N'hésitez pas à vous inscrire sur "le registre canicule" en mairie pour que nos services s'assurent que vous vous portez bien.

Les travaux entrepris sont sur la fin de leur réalisation.

Les vacances ne sont plus très loin, donc permettez moi de vous souhaiter un bel été et de Bonnes Vacances.

Le Maire,
Robert CINQ.

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

La Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet a engagé la révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), deux documents qui s'appliqueront aux communes de l'agglomération.

Le SCoT et le PLUi, à quoi ça sert ?

Ces documents d'urbanisme fixent à la fois les grandes orientations, les objectifs et les règles générales d'utilisation du sol sur l'ensemble du territoire, à l'échelle de l'agglomération (pour le SCoT) et de la parcelle (pour le PLUi).

Établis dans un but d'intérêt général, ils ne peuvent répondre à la somme des intérêts particuliers.

Tous concernés : Dessinons ensemble notre territoire de demain !

Parce que vous vivez et évoluez sur le territoire, votre avis est essentiel pour nous aider à définir notre quotidien de demain.

Participer à l'élaboration de ces documents de planification, c'est l'occasion de vous exprimer sur :

- L'amélioration des déplacements et le développement des modes doux
- Les lieux et les conditions d'accueil de nouveaux habitants sur le territoire
- L'amélioration de l'offre de services, commerces, équipements du quotidien
- Les types d'activités économiques, agricoles, touristiques à développer
- La mise en valeur de notre patrimoine et de notre cadre de vie
- Les paysages et espaces naturels à protéger ou à valoriser
- Les futures constructions
- La pérennisation des ressources naturelles (eau, biodiversité..)
- ...

Un projet partagé : 4 rendez-vous pour se rencontrer et exprimer vos attentes !

La communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet, qui pilote les démarches, souhaite les co-construire avec les élus communaux, les services de l'État, la Région, le Département, le Conseil de développement et les citoyens !

Pour nous rejoindre et participer à cette démarche :

Du 1er juillet au 30 septembre 2022 : Donnez votre avis et partager vos attentes et vos idées en répondant à l'enquête

-En ligne : www.bit.ly/scot-plui



-En mairie (questionnaire papier à disposition)

Dans les médiathèques du territoire (questionnaire papier à disposition)

À l'automne 2022 : Participez aux réunions publiques de co-construction pour imaginer ensemble notre territoire demain

4 ateliers seront organisés en novembre prochain à Graulhet, Gaillac, Rabastens et Castelnau de Montmiral

Pour vous inscrire, c'est ici :

<https://form.dragnsurvey.com/survey/r/f8710ac6>



À la fin de la démarche : Découvrez le bilan de la concertation et les projets finalisés

Une réunion publique sera organisée à la fin de la démarche du PLUi

Pour + d'info et suivre l'actualité du projet et de la concertation :

● Rendez-vous sur le site internet de l'agglomération : <https://www.gaillac-graulhet.fr/mon-agglomeration/amenagement-du-territoire/plu-intercommunal/>

● Des registres de concertation sont tenus à votre disposition dans toutes les mairies du territoire et au siège de la communauté d'agglomération.

Vous pouvez également contribuer en cliquant sur le lien suivant : <https://www.gaillac-graulhet.fr/mon-agglomeration/amenagement-du-territoire/plu-intercommunal/>

Nouveau:
La mairie a sa page
Facebook

Mairie de Puybegon



Horaires de la Mairie

- Lundi : 9h à 12h30 et 13h à 17h
- Mardi : 9h à 12h30 et 13h à 17h
- Jeudi : 9h à 12h30 et 13h à 17h
- Vendredi : 9h à 12h
- ⚠ Samedi : 9h à 12h
Un samedi sur deux (semaine paire)

Téléphone : 05.63.58.43.07

Mail : mairiedepuybegon@orange.fr

Site : mairie-puybegon.com

Possibilité de prendre rendez-vous avec le maire et/ou les adjoints en semaine ou le samedi matin.

Le Transport À la Demande

Combien ?

- 2€ l'aller, 3€ l'aller/retour
- 15€ le carnet de 10 tickets d'un aller simple
- 25€ le carnet de 10 tickets aller/retour
- Gratuit pour les moins de 10 ans
- Achats des tickets auprès du chauffeur



Préparation de la rentrée prochaine...

Les inscriptions aux transports scolaires sont à effectuer avant le 14 juillet 2022.

<https://www.federteep.org/> ou des formulaires sont disponibles en mairie

Comment ?

- Sur réservation **la veille avant 16h** au **0 805 60 81 00**
- Montée et descente aux points d'arrêts déterminés
- Pour les + 75 ans : prise en charge à domicile
- **Horaires** : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

État Civil

Naissances : Apolline BERTHALON, née le 19 avril
Ezio BOYER, né le 10 février
Ambre LECROQ, née le 9 mai
Félicitations aux heureux parents et bienvenue à tous ces petits Puybegonnais.

Mariage : Carole COLANPITO et Robert STARZOMSKI, le 9 avril
Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés.

Décès : Charles BURATTO, le 2 février
Claude VIDAL, le 23 février
Francis TRUQUET, le 23 avril
Robert PINEL, le 16 mai
Nous renouvelons aux familles nos sincères condoléances.

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE



www.defense.gouv.fr/jdc

Pourquoi se faire recenser ?

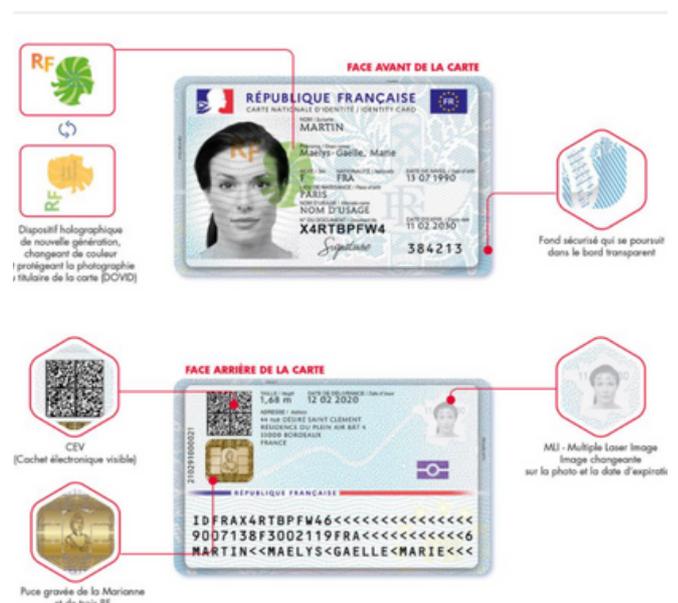
C'est cette inscription qui permet de participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) et d'être inscrit d'office sur les listes électorales dès 18 ans. L'attestation de recensement est aussi obligatoire pour passer, le cas échéant, des concours et examens d'État comme le CAP, BEP, baccalauréat, permis de conduire...

Carte d'identité : Première demande, renouvellement, perte ou vol...

Les démarches peuvent prendre plusieurs semaines donc veuillez anticiper !

Renseignements en mairie ou sur <https://www.service-public.fr>
Prenez rendez-vous dans une commune équipée d'une borne (Graulhet, Gaillac, Lavaur...)

La ville de Graulhet propose une prise de rendez-vous en un clic via leur site ou directement sur <https://app.synbird.com/81300-graulhet-mairie-de-graulhet>



FACE AVANT DE LA CARTE

- RF (République Française)
- Dispositif holographique de nouvelle génération, changeant de couleur et protégeant la photographie (Maire de la carte (DOVID))
- Fond sécurisé qui se poursuit dans le bord transparent

FACE ARRIÈRE DE LA CARTE

- CEV (Cochet électronique visible)
- MI - Multiple Laser Image image changeante sur la photo et la date d'expiration
- Face gravée de la Marianne et de tous 87

Au fil des conseils

Conseil Municipal du 28 janvier 2022

- Détermination du nombre de poste d'adjoint
- Modification de l'ordre du tableau
- Fixation des indemnités des élus
- Désignation d'un membre titulaire à la commission d'appel d'offres suite à démission
- Désignation d'un délégué au CNAS

Conseil Municipal du 8 février 2022

- Projet de continuité de sécurisation de la RD 39 au niveau du lotissement de Farès et du clos Parayral
- Projet d'aménagement de l'espace public pour la pratique de la pétanque sur le village
- Projet et orientations budgétaires 2022

Conseil Municipal du mardi 29 mars 2022

- Annulation des délibérations DE-021-020 du 17 juin 2021 et DE-2021-024 du 22 septembre 2021 afin de lancer la procédure de redressement du chemin de la barrière
- Tarification de la salle de rencontres
- Désignation d'un élu référent pour les écoles
- Vote du compte administratif 2021
- Vote du compte de gestion 2021
- Vote de l'affectation du résultat 2021
- Débats et orientations budgétaire 2022
- Fixation des indemnités des élus
- Demande de fond de concours à l'agglomération GAILLAC-GRAULHET pour la sécurisation de la RD 39 "route de Busque"
- Demande de subvention pour la réalisation d'une plateforme multi-activités (fond de concours auprès du Département et de l'agglomération GAILLAC-GRAULHET)
- Questions diverses : demande d'une place de stationnement pour une activité professionnelle.

Conseil Municipal du jeudi 14 avril 2022

- Vote du taux des taxes communales
- Vote du montant des subventions allouées aux associations
- Vote du budget primitif 2022
- Projet de plateforme multi-activités au village (compléments de travaux, financements...)
- Salle des fêtes : compléments de travaux, financements
- Demande de place de stationnement pour une activité professionnelle
- Demande d'un emprunt bancaire pour financer les travaux d'aménagement de l'année
- Questions diverses

Conseil Municipal du jeudi 5 mai 2022

- Annule et remplace délibération 2021-026 : avis sur l'approbation de la modification n°1 du PLU de Puybegon en conseil de communauté
- PLU intercommunal : début de la collecte des informations pour le diagnostic agricole de la commune
- Fête du village
- Questions diverses

Formation Défibrillateur Automatique Externe

Pour les personnes intéressées, la commune organisera une formation DAE dans le courant du mois de septembre.

Si vous êtes intéressé, merci de prendre contact avec la mairie, afin de procéder à une pré-inscription.



Compte Administratif

47% des dépenses de fonctionnement sont des charges de personnel sachant que 20% de ces charges sont reversées en recette par le biais des indemnités journalières. 10% des dépenses concernent le reversement de l'excédent de fonctionnement pour la compétence assainissement transférée à l'agglomération GAILLAC GRAULHET

48 % des recettes d'investissement concernent l'affectation de résultat, 19% proviennent des subventions (8 652 € pour le plateau route de busque versé par le Département).

44% des recettes de fonctionnement sont issues des dotations de l'Etat (DGF 63 269 €) et 34% sont des produits perçus de la fiscalité (70 585 €).

COMPTE ADMINISTRATIF 2021

	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT EXERCICE 2021	RESULTAT PLUS REPORT ANTERIEUR ET RESTE A REALISER
INVESTISSEMENT	101 724 €	44 809 €	- 56 915 €	- 56 915 € (Report antérieur) - 9 484 € (RAR) - 61 677 € = - 128 076 €
FONCTIONNEMENT	246 361 €	272 279 €	+ 25 918 €	+ 25 918 € (Report antérieur) + 153 635 € = 179 553 €
	348 085 €	317 088 €	EXCEDENT GLOBAL	51 477 €

63% des dépenses d'investissement concernent les travaux réalisés sur l'année 2021, à savoir 34 880 € pour l'aménagement du carrefour de Larmès et à 33 351 € pour les réparations de la toiture de la salle des fêtes, la réfection du mur et une partie de l'accessibilité. Ces travaux seront achevés en 2022 et les subventions demandées auprès de la communauté d'agglomération GAILLAC GRAULHET, le DEPARTEMENT du TARN, la REGION OCCITANIE et l'ETAT seront perçues également fin 2022 ou début 2023. 14% concernent les attributions de compensation reversés à l'agglomération GAILLAC GRAULHET pour la voirie et 13 % les emprunts de la commune.

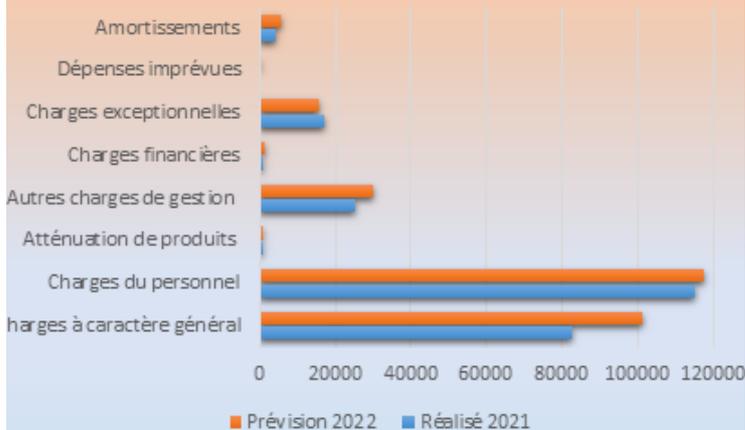
Budget primitif 2022

Le taux des taxes communales reste inchangé pour l'année 2022.

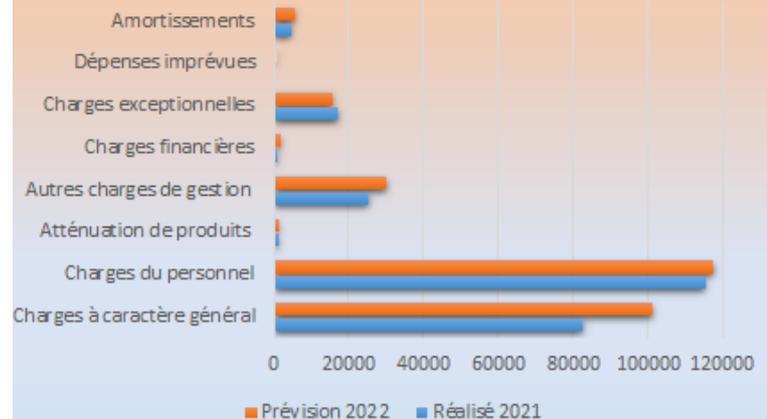
INVESTISSEMENT 2022

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Solde d'investissement reporté	66 399 €	Virement de la section de fonctionnement	23 000 €
Remboursement d'emprunts, caution	16 374 €	FCTVA	2 500 €
Travaux de bâtiments (à lister)	52 741 €	Affectation de résultat + Mise en réserves	140 070 €
Travaux de voirie (route de la marquié/lotissement...)	27 632 €	Caution location	2 000 €
Plateforme multi activités	22 000 €		
Autres : PLU	5 000 €	Taxe aménagement	3 670 €
Autres dépenses	23 009 €	subventions	54 790 €
Eclairage public (fin de travaux, LED...)	40 296 €	Emprunt	34 000 €
Affectation de résultat capitalisé (assainissement)	11 994 €	Produits (écritures d'ordre entre section amortissements)	5 415 €
	265 445 €		265 445 €

Fonctionnement Dépenses



Fonctionnement Dépenses



Les élections

Nous pouvons souligner une fois de plus la participation des électrices et des électeurs Puybegonnais qui se déplacent aux urnes toujours plus nombreux que la moyenne nationale.

Les Présidentielles

1 ^{er} TOUR				2 ^{ème} TOUR		
Liste des candidats	Voix	% Inscrits	% Exprimés	Voix	% Inscrits	% Exprimés
M. Jean-Luc MÉLENCHON	111	20,07	24,50			
Mme Marine LE PEN	96	17,36	21,19	197	35,56	51,04
M. Emmanuel MACRON	91	16,46	20,09	189	34,12	48,96
M. Jean LASSALLE	35	6,33	7,73			
M. Éric ZEMMOUR	33	5,97	7,28			
Mme Valérie PÉCRESSE	23	4,16	5,08			
M. Yannick JADOT	19	3,44	4,19			
Mme Anne HIDALGO	15	2,71	3,31			
M. Nicolas DUPONT-AIGNAN	13	2,35	2,87			
M. Fabien ROUSSEL	9	1,63	1,99			
M. Philippe POUTOU	5	0,90	1,10			
Mme Nathalie ARTHAUD	3	0,54	0,66			

	1 ^{er} Tour			2 ^{ème} Tour		
	Nombre	% Inscrits	% Votants	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	553			554		
Abstentions	84	15,19		114	20,58	
Votants	469	84,81		440	79,42	
Blancs	10	1,81	2,13	36	6,50	8,18
Nuls	6	1,08	1,28	18	3,25	4,09
Exprimés	453	81,92	96,59	386	69,68	87,73

Les législatives

Tête de liste	1 ^{er} TOUR			2 ^{ème} TOUR		
	Suffrages obtenus	% voix Puybegon	% circonscription	Suffrages obtenus	% voix Puybegon	% circonscription
Erodi	95	28,88%	29,91%	105	31,53%	37,50%
Verdier-Jouclas	79	24,01%	28,34%	110	33,03%	35,05%
Bacou	104	31,61%	23,68%	118	35,44%	27,45%
Darmani	11	3,34%	4,12%			
Boyer	15	4,56%	4,03%			
Madesclair	12	3,65%	3,70%			
Marie Lada	5	1,52%	2,03%			
Ponnelle	1	0,30%	1,47%			
Voizard	4	1,22%	1,08%			
Gimenez Sastre	1	0,30%	0,93%			
Encontre	2	0,61%	0,71%			
Cuny	0	0,00%	0,00%			

Participation au scrutin	PUYBEGON	
	1 ^{er} TOUR	2 ^{ème} TOUR
Taux de participation	61,08%	61,26%
Taux d'abstention	38,92%	38,74%
Votes blancs (en pourcentage des votes exprimés)	2,36%	1,47%
Votes nuls (en pourcentage des votes exprimés)	0,59%	0,59%
Nombre de votants	339	340

Inscriptions et radiations

La période de scrutin électoral étant achevée, le travail de la commission de contrôle n'est pas pour autant terminé.

Cette dernière continue à statuer sur les inscriptions et/ou les radiations des électeurs sur les listes électorales.

Vous êtes nouvel arrivant sur la commune, pensez à vous inscrire pour les prochaines élections.

Pour rappel, lorsqu'un électeur perd attache avec la commune (domicile, résidence, impôts, enfants de plus de 26 ans n'ayant pas justifié sa présence au domicile de ses parents ...), la commission pourra adresser un courrier d'information de radiation. Sans retour de la personne concernée, la radiation pourra être effective.

Pour info : Les nouvelles cartes électorales sont établies lors des opérations de refonte des listes électorales, en général tous les 3 à 5 ans.

À vos agendas

Les 23 / 24 Juillet

Fête de Larmès

Dimanche 28 Août

Forum des associations

Vendredi 9 Septembre

Randonnée semi nocturne

Fête du village

Après 2 années d'absence liées au COVID, l'association Culture et Loisirs a renoué avec la traditionnelle fête du mois de mai sous un nouveau format : "Guinguette en Folie" !

La municipalité a profité de cet évènement pour commémorer la mémoire des anciens combattants. Cette année, la cérémonie a rassemblé un public nombreux en présence des représentants de l'État, des élus des communes voisines, des anciens combattants, des gendarmes et du conseil municipal afin de célébrer le 77ème anniversaire de la victoire du 8 mai 1945.

Monsieur le Maire, Robert Cinq a fait lecture du message de Madame Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants.



Cette journée a été bercée par l'association Giroussens en Musique qui a animé la messe, la commémoration des anciens combattants et le vin d'honneur.

Les participants ont profité des exposants de produits locaux ainsi que d'une restauration sur place et ont pu déambuler dans les expositions du concours photos organisée par la Souris Puybegonnaise et des tableaux en mosaïque de Mme CROSS.



Fête de la Musique

C'est dans une ambiance conviviale que le groupe "Hannah & Les Perlocos Lassita" accompagné de la MJC de Graulhet nous ont chantonné quelques morceaux le soir de la fête de la musique.



Sur le thème de l'auberge espagnole, nous avons pu nous retrouver pour un moment sympathique d'échange et de partage, accompagné d'une petite averse rafraichissante, appréciable après les fortes chaleurs



Pensons prévention

Personnes vulnérables

En cas de fortes chaleurs, les personnes vulnérables, en particulier les personnes âgées, isolées ou handicapées, doivent rester vigilantes pour leur santé. Elles peuvent demander leur inscription sur le registre communal auprès du secrétariat de mairie afin que des équipes d'aide puissent se mobiliser lors des épisodes de canicule.

Un formulaire d'inscription est disponible en mairie ou sur le site www.mairie-puybegon.com.

• COMPRENDRE

CANICULE

Selon l'âge, le corps ne réagit pas de la même façon aux fortes chaleurs.

Personne âgée	Enfant et adulte
<p>Mon corps transpire peu et a donc du mal à se maintenir à 37°C.</p>	<p>Mon corps transpire beaucoup pour se maintenir à la bonne température.</p>
<p>La température de mon corps peut alors augmenter : je risque le coup de chaleur (hyperthermie).</p>	<p>Je perds de l'eau : je risque la déshydratation.</p>

• AGIR

CANICULE

Personne âgée

Je mouille ma peau plusieurs fois par jour tout en assurant une légère ventilation et ...

<p>Je ne sors pas aux heures les plus chaudes.</p>	<p>Je mange normalement (fruits, légumes, pain, soupe...).</p>
<p>Je passe plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé.</p>	<p>Je bois environ 1,5 L d'eau par jour. Je ne consomme pas d'alcool.</p>
<p>Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.</p>	<p>Je donne de mes nouvelles à mon entourage.</p>

Enfant et adulte

Je bois beaucoup d'eau et ...

<p>Je ne fais pas d'efforts physiques intenses.</p>	<p>Je ne consomme pas d'alcool.</p>
<p>Je ne reste pas en plein soleil.</p>	<p>Au travail, je suis vigilant pour mes collègues et moi-même.</p>
<p>Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.</p>	<p>Je prends des nouvelles de mon entourage.</p>

Lutte contre les nuisibles...

L'Ambroisie

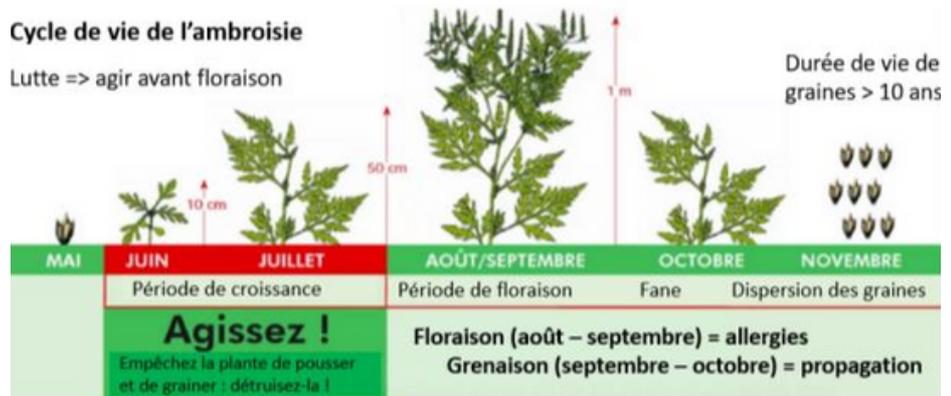
Alerte à l'ambroisie, une plante envahissante et allergène !

L'ambroisie à feuilles d'armoise envahit de plus en plus nos campagnes. Elle est classée nuisible à la santé humaine.

Son pollen provoque sur les mois d'août-septembre des allergies pour plus de 10% de la population.

Cycle de vie de l'ambroisie

Lutte => agir avant floraison



Qu'est-ce que l'ambroisie ? C'est une plante annuelle qui se propage par les activités humaines. Elle s'installe sur les terrains remaniés ou nus : chantiers, bords de route, berges de rivières et surtout sur les terres agricoles (cultures de printemps en particulier). Ses graines sont amenées par les vents, les engins agricoles ou des semences de ferme contaminées.

Il convient donc d'être très vigilant face à son arrivée dans les cultures...



1 seul pied d'ambroisie produit des milliers de graines ayant une durée de vie d'au moins 10 ans dans le sol ! De plus, on constate une résistance aux désherbants dans le 82, 81, 46 où elle est très présente.

Que faire ?

Sur ma propriété : je l'arrache avant la grainaison dès les premiers plans repérés !
Hors de ma propriété, sur un terrain public, s'il y a seulement quelques plants : je l'arrache !

Hors de ma propriété, s'il y a en a beaucoup : je signale la zone infestée par un des moyens suivants :

- Onglet signalement de ce site
- Application mobile Signalement Ambroisie
- Mél : contact@signalement-ambroisie.fr
- Téléphone : 0 972 376 888



Votre signalement sera communiqué à la mairie concernée qui engagera les actions nécessaires à l'élimination des plants.



COMMENT PARTICIPER À LA LUTTE CONTRE L'AMBROISIE ?

Sur [SIGNALEMENT-AMBROISIE.FR](https://signalement-ambroisie.fr), par téléphone au 0 972 376 888
ou par mail contact@signalement-ambroisie.fr. Application disponible sur Google Play et l'App Store



En conclusion, la lutte contre les ambrosies est l'affaire de tous !

<https://ambroisie-risque.info/>

<https://www.fredonoccitanie.com/ambrosies/>

Les moustiques tigres



J'ÉLIMINE LES EAUX STAGNANTES

JE CHANGE L'EAU RÉGULIÈREMENT ET VIDE LES COUPELLES

JE COUVRE LES BIDONS D'EAU ET LES BASSINS

JE NETTOIE LES GOUTTIÈRES

JE NE LAISSE PAS STAGNER L'EAU DE PLUIE

ars
Agence Régionale de Santé
Nouvelle-Aquitaine

COUPEZ L'EAU aux moustiques tigres !

Dengue, chikungunya, zika
PROTÉGEONS-NOUS !

Chaque femelle moustique tigre pond environ 200 œufs, même dans de petites quantités d'eau. **C'est là qu'il faut agir...**
PARTOUT, SUPPRIMEZ LES EAUX STAGNANTES !

Le capricorne

Le capricorne fait partie des insectes xylophages qui se nourrissent de bois de résineux, provoquant des ravages importants dans les maisons. Durant sa vie de larve, l'insecte crée un réseau de galerie à l'aide de ses solides mandibules à la vitesse de 8 à 10 mm par jour. Moins dévastateur que d'autres xylophages (comme le termite), le capricorne s'en prend aux structures en bois des habitations pendant plusieurs années et peut, à ce titre, fragiliser considérablement un bâtiment. Si les dégâts sont découverts tardivement, les réparations à effectuer peuvent se révéler considérables. Il est important de surveiller vos propriétés, quelques capricornes ont été aperçu sur la commune.



Nuisances sonores

Pour le bien-être de tous, nous vous rappelons que les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteurs thermiques ou bruyants ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les **jours ouvrables** de **9h00 à 12h00** et de **14h00 à 20h00**
- les **samedis** de **9h00 à 12h00** et de **15h00 à 20h00**
- les **dimanches** et **jours fériés** de **10h00 à 12h00**.

Propriétaires d'animaux domestiques, vous devez respecter vos voisins !



DIVISONS NOTRE POUCELLE PAR DEUX.
TRIONS ET COMPOSTONS.

WWW.TRIFYL.FR



Les entreprises

NADALIN T.P.

Terrassement-Assainissement
Réseaux divers
06 15 96 72 83

CINQ ROBERT T.P.

Travaux de terrassement, VRD,
Assainissement,
Aménagements extérieurs divers
06 04 05 71 61

RABARY EMMANUEL SARL

Plâtrerie traditionnelle et décorative,
isolation, plaque de plâtre
06 25 49 15 20

CÉDRIC FEDOU ENTREPRISE

Plâtrerie/Peinture/Faïence
06 50 77 65 02

ANTON ISOLATION

Faux plafonds/Travaux d'isolation
05 63 58 16 80

ÉCO-CONSTRUCTION

Éric Lopez
06 52 16 07 56

D'ÉCO DE PINCEAU

Rénovation de meubles et murs
06 85 48 29 17

ARBO'TONY'HAUT

Élagueur Grimpeur
Taille d'arbre d'ornement/de haie, abattage, débroussaillage,
démontage délicat, restructuration, remise en état de jardin
06 26 78 10 67 ou 06 51 82 49 55

JEAN LOUIS BARISON

Vente de terreau
(en sac de 10L ou en vrac à la ferme)
05 63 34 31 86

JARDIN OK - Pierre BARTHE

Création et entretien d'espaces verts et jardins,
décoration de jardin, terrassement,
voirie, parking, assainissement
06 79 63 48 62 ou 05 63 58 40 13

MULTISERVICES

Quentin Muller
Entretien de jardin
Petit bricolage divers
06 86 05 18 91

MP Paysage

Pignol Mickaël
Création d'espaces verts et
entretien
07 78 90 54 32

Francis BRIEUSSEL

Vente de plants de légumes et fleurs, compositions florales. Vente aux
particuliers à la serre du lundi au samedi de 15h à 18h en hiver et de
17h à 19h au printemps/été.
06 13 04 39 52/06 13 07 14 60

LE DOMAINE D'AURELSAM

Salle de réception & Gîte
M. Bailles Olivier
07 87 94 34 42

CHAMBRES D'HÔTES

Dame Fines
2 rue de l'ancienne école
06 87 33 51 11

CHAMBRES D'HÔTES

Lieu dit "Nadouce"
05 63 58 46 82

LES ÉPHEMERES

Nathalie Guillot
Design d'intérieur/
événementiel/mariage
06 78 66 87 25

QUENTIN MULLER

Barman, Mariage,
Anniversaire, Soirée privée
06 86 05 18 91

OCCI Canin

Ludovic LICATA
La Coutrillades
Educateur chiens, accompagnements,
alimentation...
06 33 82 53 86

RAYMOND CAMPOS

Éleveur Volailles
Lieu dit Plaine
05 63 58 04 28

GUILLAUME BERNAD

Éleveur Agneaux et moutons
05 63 58 44 83

ÉCURIE PASCAL BERNAD

Chevaux ibériques, dressage,
pension, manège couvert
05 63 58 44 83/06 80 44 31 42

LA BUTINERIE DU DADOU

Apiculteur-Crouxou
05 63 57 17 74

EMMANUEL MICHEL

Peintre/Sculpteur
06 60 15 14 21

Thierry COUTEAU

Création de site web
Stratégie digitale
06 80 08 05 05
Médiateur
contact@mediation-tarn.fr
05 67 87 86 72

CORALIE GAUTHIER

Assistante maternelle
10 lotissement de Farès
06 81 74 73 32

SYLVIE BOYER

Coiffeuse à domicile
05 63 58 49 77